



Chaussée de Stockel, 270
1200 Bruxelles

Compte-rendu de la 47^{ème} réunion du Conseil de participation (CP) du 8 octobre 2009

Présents:

Membres de droit: Jean-Jo Dejemeppe , Jean-Luc Adriaens et Benoît Goffin.
Parents : Christian Coene, Pierre Gilles et Gérard Gaudin
Extérieurs: Benoît Fievez et Axelle Vermeeren
Personnel éducatif: Ivo Carbocci, Stéphanie Marigliano, Geneviève Isaac et Joëlle Neuray
Elèves: Alison Mead, Mathieu Ishimwe, Céline Angillis et Christopher Martial

Excusés:

Parents: Dominique Bortier, Annick Van Oldeneel et Yves Nollet
Extérieurs: Emmanuel Bontemps
Elèves: Quentin Mercier

Invités:

Personnel éducatif du fondamental: Mmes Schietecatte et Jannone

1. Approbation du rapport de la 46^{ème} réunion, du 14 mai 2009

Le rapport est approuvé.

2. Approbation du calendrier scolaire 2009-2010 (jours blancs). La direction demande l'avis du Conseil de participation sur le calendrier scolaire pour cette année, tout comme elle doit le faire légalement, ainsi qu'au Conseil d'entreprise, notamment en ce qui concerne les "jours blancs" (au nombre de 18 ou 27, selon les degrés).

Le calendrier proposé est approuvé.

3. Les projets pour l'année 2009-2010. M. Adriaens souhaite que chaque composante du Conseil de participation émette un projet.

En ce qui concerne les élèves, les élections des délégués n'ont pas encore eu lieu. Ceux-ci ne se sont dès lors pas encore réunis. M. Adriaens réitère la volonté de la direction de voir le Conseil des élèves mis en place.

Les parents souhaitent pour leur part finaliser le projet de portail internet commun, qui devrait s'appeler Don.Bosco.Stockel.be.

Les enseignants et le personnel suggèrent d'essayer de mener une action en matière de respect, en particulier de lutte contre l'homophobie. Mais ils doivent encore se rencontrer.

Un professeur, Gilles Vanorlé, a pour sa part proposer de recueillir des fournitures scolaires pour une école en Tanzanie. Le Conseil de participation donne son accord de

principe pour soutenir ce projet, mais demande à M. Vanorlé de venir le présenter au cours d'une de ses prochaines réunions.

4. Un Conseil de participation pour l'école fondamentale. Aucun enseignant du fondamental n'a été élu, faute de candidat au Conseil de participation. Mais certains d'entre eux sont prêts à montrer "qu'ils sont là", selon des modalités à déterminer. Il existe une possibilité de leur permettre de participer aux réunions comme invités.

5. Divers. Le Dr Vermeeren fait le point sur les mesures à prendre pour se prémunir contre le danger de grippe (saisonnière et A/H1N1), alors que les centres Promotion Santé à l'Ecole (PSE) sont assaillis des coups de téléphone. Le centre a proposé de venir donner des explications supplémentaires dans les écoles pour rappeler des choses élémentaires à tous les élèves, comme des mesures sanitaires de base (se laver les mains à l'eau et au savon suffisent). Le site influenza.be est également régulièrement mis à jour et on peut y télécharger des affiches, également disponibles dans les maisons communales).

Par ailleurs, le fournisseur du vaccin contre l'hépatite B, injecté aux élèves de 6^{ème} primaire, est en rupture de stock. Un autre fournisseur ne pourra quant à lui livrer ses vaccins avant 2010. La vaccination est donc interrompue par le centre PSE, qui renvoie les élèves vers leur médecin traitant. Les étiquettes nécessaires à la vaccination seront aussi transmises aux médecins traitants.

La solidarité financière : cette question sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil de participation, le 26 novembre, qui devra en déterminer le montant, en fonction des calculs effectués par le comptable du Collège, M. Nicolas.

Un projet lecture. M. Gilbert, un ancien directeur d'école qui fait partie d'une fondation, a pris contact avec le Collège, pour proposer de lancer un tel projet, qui s'adresse aux élèves de 1^{ère} année. Un test de lecture sera proposé à tous les élèves de cette année, en collaboration avec le titulaire de chaque classe et un professeur (sans doute d'EDM). Ceux qui auront enregistré des difficultés pourront bénéficier d'un encadrement et d'un accompagnement pour la lecture. L'équipe PMS est associée et un logopède suivra les élèves en difficulté.